

Compte-Rendu du Conseil d'établissement du 9 janvier 2017

Présents

Mairie : J. Gussy (Adjoint à la Petite Enfance), F. Marchal (Responsable Petite Enfance), H. Fourmentin (Directrice), V. Bienfait (Directrice Adjointe), S. Bergez (Coordinatrice des Éducatrices de Jeunes Enfants).

Parents délégués : G. Duclot (Moussaillons) A.Carcione et G.Mouret (Explorateurs), C.Perrin (Ile aux Pirates), M.Cochet (Arche de Noé).

1- Présentation du Conseil d'Établissement

Présentation de chacun, rôle et fonction.

2- Procédures de mise en sécurité

Suite à la Circulaire Ministérielle N° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, Mme Fourmentin explique qu'une procédure de sécurisation des enfants et des adultes face aux risques d'attentat et aux risques industriels a été mise en place au sein de la crèche sous forme de protocole écrit.

Parallèlement à cette procédure de confinement, Mme Fourmentin précise qu'il existe également une procédure d'évacuation. Deux exercices d'évacuation ont d'ailleurs été réalisés suite à l'organisation de la journée pédagogique du 11 mai 2016 qui avait pour thème : « Formation incendie et secourisme spécial enfants » et comprenait entre autres la manipulation des extincteurs.

Il est rappelé à chacun de faire preuve de vigilance au niveau des entrées et sorties de la structure, de ne pas laisser entrer une personne inconnue, de ne pas divulguer le code d'accès à des tiers, de signaler tout comportement suspect.

3- Présentation de la nouvelle Éducatrice de Jeunes Enfants et du programme d'activités

Mme Sabine Bergez se présente. Elle a été engagée par la Ville de Voreppe en octobre 2016 afin de coordonner l'équipe éducative de la crèche, de structurer les activités et partenariats existants et enfin d'impulser de nouvelles pistes d'exploration .

Afin de réorganiser le fonctionnement quotidien de la crèche, des projets sont impulsés en impliquant l'ensemble des professionnelles et en favorisant les interactions entre sections (décloisonnement) par des ateliers en commun.

Ainsi un planning hebdomadaire régulier des ateliers a été mis en place. Les informations sont disponibles sur le panneau d'affichage près de la piscine à balles. Actuellement des

ateliers d'éveil corporel, des ateliers de bricolage et des comptines-jeux de doigts sont proposés, ils seront poursuivis car ils sont très appréciés par les enfants et les professionnelles.

Le bilan est positif, d'autres thèmes seront proposés au cours de l'année.

Par ailleurs sont mis en place ou pérennisés des projets en partenariat avec d'autres structures de la commune:

Ainsi des rencontres régulières ont lieu avec la médiathèque (une fois par mois) en alternance à la crèche et à la médiathèque. Un thème différent est abordé à chaque séance. Un projet de tablier de lecture est en cours.

Des rencontres régulières ont également lieu avec la ludothèque (une fois par mois). Le prochain thème sera celui du jardinage à l'intérieur.

D'autres projets de partenariat sont en cours avec la MJC, le foyer logement pour personnes âgées Charminelles, le Relais Assistantes Maternelles, et le Centre Social Rosa Parks.

Le carnaval de la crèche aura lieu en collaboration avec le RAM le 07 mars 2017 à la petite salle de l'Arrosoir sur le thème de l'Afrique ; un spectacle sera proposé à 9h45.

Les enfants de la crèche participent également au Carnaval des écoles de Voreppe par la confection d'un poulpe géant. Il est rappelé que ce carnaval avec défilé dans les rues de Voreppe aura lieu le samedi 18 mars 2017

La fête de la crèche aura lieu fin juin : date et horaires sont à préciser.

Sont également en projet : un pique nique avec la MJC afin de faire découvrir le centre de loisirs aux plus grands qui seront peut-être amenés à le fréquenter. De même une découverte d'une ou plusieurs écoles maternelles est à l'étude.

Deux à trois référentes sont prévues pour chaque projet et partenariat. Elles sont à même de renseigner les familles sur le fonctionnement des divers ateliers. Leur nom est indiqué sur le panneau d'affichage.

Pour certains projets, nous sollicitons les parents par exemple pour nous permettre de nous déplacer à la médiathèque.

Mme Valy propose d'envoyer le planning des activités 2016/2017 par mail à tous les parents.

Ce planning est également disponible sur le site internet de la ville de Voreppe.

Mr Gussy précise que cette ouverture grâce aux partenariats et projets permet de faire du lien et c'est l'objectif du Projet éducatif local (PEL).

4- Informations sur le nouveau prestataire de la restauration en liaison froide

Le marché avec Vercors Restauration a pris fin le 31 décembre 2016. Une nouvelle procédure de marchés publics a été lancée à l'automne : 3 candidatures ont été étudiées et c'est la société SHCB qui a remporté le marché pour 1 an renouvelable jusqu'à 3 ans. C'est donc elle qui assure la fourniture des repas depuis le 1^{er} janvier 2017.

Le cahier des charges a été modifié avec 1 la fourniture de 2 produits Bio minimum par semaine + le passage du menu de 5 à 4 composantes pour les enfants à partir de 18 mois. En effet, il s'avère que le menu à 5 composantes avait pour effet un nombre considérable de déchets. Le menu à 4 composantes propose soit une entrée soit un dessert (le laitage est toujours inclus) ce qui permet de garder un bon équilibre alimentaire tout en étant adapté à l'âge des enfants. La composition des menus à 1 ou 2 ou 3 composantes restent inchangée. Comme dans le marché précédent, les circuits courts et les producteurs régionaux ont été

privilégiés.

La mise en route s'est bien passée. Un premier bilan de ce nouveau prestataire sera dressé avant l'été.

5- Projets 2017

Modifications du règlement de fonctionnement : Un certain nombre de modifications du règlement de fonctionnement est actuellement en cours d'étude, notamment :

- Fin de la prise en charge par la CAF du forfait de 8 h d'adaptation pour les nouveaux entrants à la crèche. La CAF de l'Isère a indiqué que cette mesure prenait fin le 31 décembre 2016 et qu'une mesure transitoire serait mise en œuvre en 2017 afin que les structures du département aient le temps d'adapter leur règlement de fonctionnement.
- Le portail famille, actuellement accessible pour les services périscolaires, sera également disponible pour la crèche en 2017 et permettra aux familles de régler leur facture en ligne par carte bancaire.
- Concernant les absences des enfants pour vacances, le délai pour informer la structure sera réétudié, afin de permettre une meilleure gestion du personnel. Il serait demandé aux familles de prévenir la structure au moins une semaine à l'avance de l'absence de leur enfant afin de pouvoir bénéficier de la déductibilité des jours d'absence. En contrepartie le capital absence serait revu à la hausse, afin de s'adapter au mieux au besoin des familles..
- Après réflexion et simulations, l'enregistrement des arrivées et départs des enfants par un écran tactile ne sera pas mis en place car il n'est pas adapté à une crèche de cette taille. Il aurait fallu envisager l'usage de 4 tablettes (1 par section) mais ce fonctionnement impliquerait l'usage du WiFi intra muros, ce qui n'est pas souhaitable. Le pointage manuel par les professionnelles à l'arrivée et au départ des parents continuera donc à s'appliquer.

Réactualisation du projet d'établissement :

Mme Fourmentin fait part de son souhait de réactualiser le projet d'établissement de la crèche. Pour cela des réunions d'équipe sont organisées : elles ont notamment permis de retenir les valeurs de respect et de bien-être comme base de travail. Ces valeurs ont été validées par M. Gussy et les parents délégués.

6- Questions diverses

- Des réunions d'équipe sont organisées toutes les 8 semaines (la crèche ferme alors à 17h15). Mme Fourmentin explique aux parents que ces réunions sont indispensables pour communiquer et échanger avec l'équipe complète. Elle demande aux parents de bien respecter les horaires de départ de leur enfant ces jours là.
- L'attribution des places pour la rentrée de septembre 2017 sera décidée durant le mois de mars 2017. Par conséquent il sera demandé aux familles dont les enfants sont déjà accueillis à la crèche de confirmer leurs besoins d'accueil courant février 2017.
- **Une matinée portes ouvertes aura lieu le samedi 13 mai 2017 de 9h à 12h.**
- A l'occasion des pics de pollution, la préfecture informe très régulièrement les services municipaux des mesures à prendre.

- La question de la communication entre parents est soulevée. Le mail est un moyen commode mais les parents délégués sont aussi disponibles pour discuter. Les adresses mail des parents du Conseil d'Établissement ont été affichées sur le panneau d'affichage. Et les autorisations de diffusion d'adresse mail sont à jour pour les familles, les parents délégués pourront ainsi communiquer avec tous les parents.

Prochain Conseil d'Établissement

Il aura lieu le 27 mars 2017 à 18h30 à la salle des Adjoints à l'Hôtel de Ville.